



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 15/07/2024

DLB 2024/711

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 15 juillet à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM PEZENAS-AGDE se sont réunis en session ordinaire, à la Halle au Sport Jean RAYNAUD - 22 Avenue d'AGDE - 34450 VIAS, sous la Présidence de Monsieur Armand RIVIERE, Président.

Date de la convocation : 09/07/2024

Affichage de la convocation : 09/07/2024

Etaient Présents :

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Laurent COMBES, Jordan DARTIER, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Bertrand GELLY, Rémy GLOMOT, Didier GROUSSELLE, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Jacques MONCOUYOUX, Christiane MOTHES, Gérard PERRIN, Clémence RAPHANEL, Daniel RENAUD, Véronique REY, Armand RIVIERE, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Bernard SAUCEROTTE, Michèle TARDY, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Claude VISTE.

Jean-Louis ABADIE représenté par Gérard PEREZ, Alice ARRAEZ représentée par Francine GERARD, Jean-Marie BOUSQUET représenté par François CASTILLO, Sandrine DENIER représentée par Georges BLASQUEZ, Jean-René PENAS représenté par Marie-Claude SEMPERE, Lionel PUCHE représenté par Thierry CHEVILLET, Gaby RUIZ représenté par Martine VIBAREL, Sylvian VIALE représenté par Sylvie MACEL, Nicole VICENTE représentée par Xavier MOUTOU.

Absents Excusés :

Philippe AUDOUI, Philippe BARON, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Philippe ENJERLIC, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Frédéric GUARNIERI, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Marion MAERTEN, Patrick MARTINEZ, Alain MALRIC, Fabrice MAURRAS, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Frédéric ROYE, Michel SALLES, Michel SANCHEZ, Henry SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Jean-Claude VITAL.

Secrétaire de séance :

Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Présentation du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le mardi 28 mai pour entendre la présentation du rapport annuel 2023 sur la DSP COVED relatif au traitement des déchets ultimes issus de Valohé.

Outre les élus du SICTOM siégeant à cette Commission, étaient présents les représentants des associations désignées par le Comité Syndical (Société de Protection de la Nature de Pézenas et ADENA).

Le site dispose de 10 casiers de stockage et COVED exploite actuellement le casier N°2.1. B.

Il est précisé que la durée d'exploitation d'un casier est d'un an environ. La capacité annuelle de stockage de l'ISDND est de 132 900 tonnes et le SICTOM y a déposé en 2023, au titre de la DSP, 34 311 tonnes pour un chiffre d'affaires de 4 361K€.

Les investissements réalisés en 2023 s'élèvent à 267 620 € (relamping, installation de cages de capture des envols par grand vent, renforcement de la protection incendie...).

Toutes les mesures sont prises pour éviter et circonscrire, dans les meilleurs délais, les départs d'incendie. Une attention particulière est portée sur les envols avec la pose de filets amovibles qui avancent dans le même temps que l'exploitation et peuvent être déplacés en fonction du sens du vent. Les différentes mesures d'odeur et de qualité de l'air ont été réalisées et sont en dessous des seuils réglementaires.

Les mesures de bruits ont été réalisées en 2023 et indiquent que les valeurs règlementaires sont respectées. Les prochaines auront lieu en 2025.

Le dernier suivi faunistique et floristique a eu lieu en 2022. Le prochain est programmé en 2024 (tous les deux ans).

Le rapport précise que le tonnage enfoui par le SICTOM a baissé de 4,1% par rapport à 2022. L'extension des consignes de tri et la situation économique générale peut expliquer cette baisse des tonnages. La tendance 2024 observée sur les 1ers mois de l'année, tend à démontrer une stabilisation des tonnages au niveau de 2023.

La direction de COVED précise que le site s'est doté d'une plateforme pour traiter le bois et envisage la création d'une plateforme de maturation des mâchefers issus de l'incinérateur de Sète et destinés à une utilisation comme produit de voiries dans des conditions très strictes.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Le Comité Syndical,

Oùï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Le Président,

Armand RIVIERE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

A Nézignan l'Évêque, le

18/07/2024

SMICTOM PEZENAS-AGDE
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr